

*La Vierge Marie.
Virginité, Parthénos et Conception Virginale:
les textes sacrés et profanes à la base des dogmes.*

Clara Cubeta

*Ave Maria,
Reine de Cieux,
Vers toi s'élève ma prière...*

Ainsi débute le texte probablement le plus récité au monde. L' *Ave Maria*; un chant, une prière, une litanie adressée à la *kékaritomene*, une jeune fille remplie de faveur divine. Ce qui ne fut au départ qu'une salutation certes, extraordinaire, mais tellement évangélique, suivit le même parcours que la figure mariale, s'amplifiant à travers les siècles.

La principale protagoniste de ce chant, Marie, ne fut tout d'abord qu'une jeune fille juive comme tant d'autres mais dont le portrait, avec le temps, se développa. Jeune fille sans histoire pour la Bible, elle est, très tôt, entourée de prodiges dans certains apocryphes. Les textes diffèrent et les interprétations tentent toutes de se faire valoir. Dans la première partie de notre étude, nous chercherons à cerner la figure de cette jeune fille d'après les sources scripturaires qui nous sont parvenues. Parmi celles-ci, nous consulterons bien évidemment les textes sacrés dont les *Évangiles*¹ constitueront le point de départ. Seront également consultés les Évangiles apocryphes dont le *Protévangile de Jacques*² sera notre principale référence.

Outre l'approche textuelle des sources sacrées, nous nous attacherons également à retrouver les traces des traditions qui permirent d'élaborer les grands dogmes de la théologie mariale. Qui était Marie, que devint-elle après sa parturition; comment les textes influencèrent-ils la conception de la figure mariale ? Autant de questions auxquelles nous consacrerons cette première partie. Mais en préambule à notre étude, intéressons-nous tout d'abord aux formes étymologiques du nom «Marie».

1 Nous nous référons essentiellement à l'édition de la *Bible Œcuménique de Jérusalem* et occasionnellement, au *Nouveau Testament interlinéaire grecfrançais*.

2 Sa date de composition remonte au milieu du second siècle. Son nom – qui lui fut attribué au XVI^e siècle- provient de ce qu'il relate des événements antérieurs aux récits évangéliques. Son récit devint populaire et revêtit pour la majorité des fidèles, une sorte d'autorité historique. Néanmoins, il connut de nombreuses mésaventures puisque après la suspicion de deux papes, Innocent I^{er} en interdit la lecture. Au V^e ou au VI^e siècle, un écrivain inconnu, désigné sous le nom de Pseudo-Matthieu, s'employa à ramener l'attention et la faveur de sur les écrits du Pseudo-Jacques. Il composa ainsi le « Livre de la naissance de la bienheureuse Marie », ce qui provoqua l'apparition d'un évangile de la nativité de Marie.

La Vierge-Marie et le voeu de virginité

L'Évangile de Luc est la source scripturaire de tous les grands mystères de la Vierge. Luc rapporte les histoires de l'Annonciation, de la Visitation, de la Nativité, de la Purification et il décrit la scène où Jésus est perdu puis retrouvé parmi les docteurs du temple. Dans son *Évangile*, Luc fait commencer l'enfance du Christ avec la naissance de Jean-Baptiste. Zacharie, le prêtre, est marié avec Elisabeth et le couple n'a pas d'enfant. Tandis qu'il accomplit ses fonctions au temple, un ange lui apparaît et lui annonce qu'un fils naîtra bientôt, qu'il nommera Jean. Zacharie, stupéfait, implore qu'un signe vienne confirmer la véracité du message. L'ange se présente comme étant Gabriel et le rend muet. Lorsque Zacharie retourne chez lui, ayant accompli ses devoirs sacerdotaux, sa femme Elisabeth conçoit.

Luc passe alors au récit de la conception de Jésus. Au sixième mois de la grossesse d'Elisabeth, le même ange Gabriel « fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, du nom de Nazareth, à une jeune fille accordée en mariage à un homme nommé Joseph, de la famille de David; cette jeune femme s'appelait Marie »³. A partir de là, l'histoire suit celle de Jean-Baptiste dans une merveilleuse structure en double hélice. Gabriel apparaît à Marie à Nazareth et la salue avec les célèbres mots de louange: « Sois joyeuse, toi qui as la faveur de Dieu, le Seigneur est avec toi ». Marie est « troublée »⁴ et ne comprend pas la salutation de l'ange. Gabriel la rassure: « Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. »⁵. Gabriel prophétise alors la naissance de Jésus et sa haute destinée, comme il a révélé à Zacharie la grande mission de son fils Jean. Marie devra nommer son fils Jésus. Mais celle-ci demande: « comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge ? »⁶.

Il s'agit du texte le plus précieux de la mariologie car il implique la virginité de Marie. L'interprétation traditionnelle soutient que le jeune fille voulait garder sa virginité, par volonté de pureté, d'abstention d'une souillure physique. Rien dans le texte ou dans les autres Évangiles ne permet de corroborer cette hypothèse. En outre, dans la société judaïque, le célibat ne jouissait pas d'un statut préconisé⁷.

3 Cf. *Luc* 1,26,27.

4 Zacharie aussi fut « troublé ».

5 Gabriel a également conforté Zacharie: "Ne crains point, Zacharie, car ta prière a été entendue."

6 Cf. *Luc* 1, 34.

7 Dans l'*Ancien Testament*, la fille de Jephthé accepte de se soumettre aux conséquences de l'engagement que son père avait conclu avec Yahvé. Sa seule requête, avant de se retirer définitivement au Temple, fut d'obtenir un sursis de deux mois, employés à pleurer dans les montagnes avoisinantes sur la vie d'épouse et de mère qu'elle avait espéré et qu'elle ne connaîtrait jamais. Un autre exemple est celui de Tamar, la belle-fille du patriarche Juda. A la mort de son époux, n'ayant pas eu de descendants, elle attendait l'application de la loi du lévirat. Cette coutume devait lui permettre d'assurer une descendance via un des frères de son époux défunt. Son beau-père différant sans raison le mariage, elle usa alors d'un stratagème : elle se travestit en prostituée et eut des rapports avec lui. De cette union naquirent deux fils. Ce cas extrême démontre bien qu'au temps des patriarches, comme plus tard, lors de la constitution de la nation juive, rester sans postérité était regardé comme un malheur et un déshonneur pour une femme.

Ainsi, une postérité était attendue de chaque couple et le célibat demeurait rarissime⁸. L'état de jeune vierge vouée au service divin ne jouissait d'aucune considération particulière auprès des Juifs. La connaissance des coutumes juives ne nous permet pas de comprendre pourquoi Marie aurait volontairement dérogé à la loi coutumière.

a) Parthénos

Pour désigner Marie, les rédacteurs de *Matthieu* et *Luc* emploient le grec *parthénos* qui correspond au latin *virgo* et indique une jeune fille nubile. Il désigne une personne récemment sortie de l'enfance et qui n'est pas encore mariée. Il s'agit d'une indication d'âge et n'implique nullement un état de virginité qui est, certes, sous-entendu mais non recherché pour lui-même.

L'équivalent hébreu du grec *parthénos* et du latin *virgo* est '*almah* que *Matthieu* emploie lorsqu'il cite la prophétie d'*Isaïe*: « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, et on l'appellera du nom d'Emmanuel »⁹. L'hébreu '*almah* désigne, lui aussi, soit une jeune fille, soit une jeune femme récemment mariée sans expliciter davantage.

Le récit du *Protévangile* rapporte que lorsque Marie atteignit l'âge de la puberté, le grand prêtre Zacharie s'effraya, « car elle polluera le sanctuaire de Dieu »; aussi, selon les instructions du Seigneur, il assembla dans le temple tous les veufs d'Israël, chacun devant tenir une canne à la main, parce que Dieu indiquerait par un signe celui qu'il choisirait comme époux pour Marie. La puberté de la jeune enfant engendra une réaction du prêtre qui fut de la marier. La « vierge du Seigneur » échut ainsi à Joseph. Ainsi, Marie était une vierge, avant tout par son statut social de jeune fille pubère et ensuite par son état physique. Jusqu'ici, la Marie canonique et la Marie apocryphe ne diffèrent pas et semblent bien être l'une comme l'autre deux jeunes filles dont la principale caractéristique est d'être jeune. Sa virginité n'est que concomitante à son âge.

En outre, le rédacteur de *Matthieu* présente Marie comme étant fiancée. Les fiançailles juives étaient un engagement si réel que le fiancé était déjà appelé « mari » et ne pouvait se désengager que par une répudiation. Les Juifs se mariaient après une année de fiançailles durant laquelle la jeune fille était l'épouse légale de l'homme, selon un contrat social qui ne pouvait être abrogé que par le divorce ou la mort. L'union effective n'intervenait qu'après la célébration des rites du mariage. Ainsi, lorsque, dans *l'Evangile selon Luc*, Marie dit à l'ange: « Comment cela sera-t-il possible puisque je ne connais pas d'homme ? », elle révèle l'impossibilité pour elle de concevoir, impossibilité inhérente à l'absence actuelle non pas de partenaire mais de relations conjugales. Car, durant la période des fiançailles, les futurs époux ne vivaient pas ensemble. *Matthieu* écrit: « avant qu'ils eussent mené une vie commune, elle se trouva enceinte (» Or, si le célibat n'était pas encouragé, le fiancé appelé « mari » avant le mariage, la

8 Dans l'Ancien Testament, seuls le prophète Jérémie et la fille de Jephté furent obligés de garder le célibat. *Jérémie* XVI, 1-4 ; *Juges* II, 34-40.

9 *Matthieu* I, 23 ; *Isaïe* VII,14.

fornication ou l'adultère étaient prohibés¹⁰. Que Marie, fiancée, n'eût pas de relations conjugales avant la célébration officielle du mariage ne présente pas d'anomalies. Le Coran rapporte la même interrogation de Marie face à l'ange: « Seigneur, comment aurai-je un fils ? Aucun homme ne m'a approchée »¹¹ Et dans la sourate qui porte son nom, elle dit encore; « Comment aurai-je un fils ? Nul homme ne s'est approché de moi, et je ne suis point dissolue »¹². Marie demeure, dans la version mahométante de l'Annonciation, une jeune fille chaste, surprise par le caractère extraordinaire de la révélation.

Le *Protévangile de Jacques* rapporte l'histoire de l'Annonciation dans des termes analogues à ceux de Luc; encore que Marie y voit l'ange deux fois, une première lorsqu'elle va puiser de l'eau et une autre à la maison, où elle file. Elle apprend la grossesse d'Elisabeth et lui rend visite. Quand elle en est elle-même à son sixième mois, Joseph revient et s'adresse d'amers reproches devant l'état de sa protégée, une vierge consacrée au temple et qui lui a été confiée ! Joseph demande une explication à Marie qui proteste son innocence: « Aussi vrai que vit le Seigneur mon Dieu, j'ignore d'où il vient » (XIII, 3). Comme dans *Matthieu*, Joseph pense encore à la répudier, mais il est rassuré sur son honnêteté par un rêve. Un prêtre qui lui rend visite et voit Marie enceinte accuse Joseph de l'avoir souillée. Marie et Joseph sont jugés; elle plaide de nouveau: « Aussi vrai que vit le Seigneur Dieu, je suis pure devant sa face et ne connais pas d'homme » (XV, 3). Ils sont condamnés à se soumettre publiquement à l'ordalie, une épreuve qui consiste à boire les eaux amères qui les tueront s'ils ont menti¹³. Mais ils en sortent innocents, entourés de grandes réjouissances.

Les textes présentent donc tous Marie comme une vierge *intacta*, chaste. Fiancée, elle n'est pas encore l'épouse de Joseph et, par voie de conséquence, n'a pas encore eu de rapports conjugaux. A son interrogation, l'ange lui donne une réponse pragmatique: « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre »¹⁴. Ainsi, lorsque Marie se définit comme vierge, ses paroles ne se réfèrent pas à un vœu antérieur de virginité. Le grec *parthénos* désigne Marie comme étant une jeune fille sortie de l'enfance, nubile, en âge de se marier. Les conditions sont ainsi réunies pour pouvoir annoncer une naissance qui sera à tout le moins, miraculeuse.

b) L'Annonciation et la pourpre

L'Annonciation désigne la scène où l'ange Gabriel annonce à Marie l'Incarnation. Cet épisode n'est

10 Dans la société patriarcale, la fornication et l'adultère étaient considérés comme illicites. cf Gen. XXXIV et XXXIX. Sous la Loi, l'homme qui commettait la fornication avec une jeune fille non fiancée, devait l'épouser et indemniser son père (Ex. XXII, 16-17 ; Deut. XXII, 28-29). En revanche, si la jeune fille était fiancée, l'homme devait être lapidé. Si la jeune fille était consentante, tous deux étaient mis à mort. Quant à l'adultère, il constituait une violation du septième commandement et appelait la peine de mort pour les deux coupables. Cf. Ex. XX, 14; Deut. V, 18 ; XXII, 22.

11 Cf. *Le Coran*, Sourate III, 12.

12 Cf. *Le Coran*, Sourate XIX, 20.

13 Cf. *Nombres* V, 25-28.

14 Cf. *Luc* I, 35. L'expression évoque, soit la nuée lumineuse, signe de la présence de Yahvé, cf. Ex. XIII, 22 ; XIX, 16 ; XXIV, 16, soit les ailes de l'oiseau qui symbolise la puissance protectrice, Ps XVII, 8; LVII, 2 ; CXL, 8, et créatrice, Gn I, 2, de Dieu.

rapportée que dans *l'Évangile de Luc*, le *Coran* et le *Protévangile de Jacques*. Dans *l'Évangile de Luc*, l'ange Gabriel apparaît à Marie, entre dans la maison et la proclame « pleine de grâce », ajoutant comme Yahvé à Moïse¹⁵: « Le Seigneur est avec toi ». L'annonce trouble Marie que l'ange aussitôt rassure: « Sois sans crainte ». Comme le patriarche Noé, Marie « a trouvé grâce devant Dieu »¹⁶.

Avant la scène de l'Annonciation, le *Protévangile de Jacques* met entre les mains de Marie la pourpre et l'écarlate qu'elle devra filer. Et c'est lorsqu'elle sera près d'une source d'eau, qu'elle entrera en contact avec l'ange anonyme.

10.1 « Cependant, les prêtres s'étaient réunis et avaient décidé de faire tisser un voile pour le temple du Seigneur. Et le grand-prêtre dit: « Appelez-moi les jeunes filles de la tribu de David, qui sont sans tache. » Ses serviteurs partirent, cherchèrent et en trouvèrent sept. Mais le prêtre se souvint que la jeune Marie était de la tribu de David et qu'elle était sans tache devant Dieu. Et les serviteurs partirent et l'amènèrent. 2. Et l'on fit entrer ces jeunes filles dans le temple du Seigneur. Et le prêtre leur dit: « Tirez au sort laquelle filera l'or, l'amiante, le lin, la soie, le bleu, l'écarlate et la pourpre véritable. ». La pourpre véritable et l'écarlate échurent à Marie. Elle les prit et rentra chez elle. C'est à ce moment-là que Zacharie devint muet et que Samuel le remplaça jusqu'à ce qu'il eût retrouvé la parole. Et Marie saisit l'écarlate et se mit à filer.

11.1 Or elle prit sa cruche et sortit pour puiser de l'eau. Alors, une voix retentit: « Réjouis-toi, pleine de grâce. Le Seigneur est avec toi. Tu es bénie parmi les femmes. » Marie regardait à droite et à gauche: d'où venait donc cette voix ? Pleine de frayeur, elle rentra chez elle, posa sa cruche, reprit la pourpre, s'assit sur sa chaise et se remit à filer. 2. Et voici qu'un ange debout devant elle disait: « Ne crains pas, Marie, tu as trouvé grâce devant le Maître de toute chose. Tu concevras de son Verbe. » Ces paroles jetèrent Marie dans le désarroi. « Concevrai-je, moi, du Seigneur, dit-elle, du Dieu vivant, et enfanterai-je comme toute femme ? » 3. Et voici que l'ange, toujours devant elle, lui répondit: « Non, Marie. Car la puissance de Dieu te prendra sous son ombre. Aussi le saint enfant qui naîtra sera-t-il appelé le fils du Très-Haut. Tu lui donneras le nom de Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés. » Et Marie dit alors: « Me voici devant lui sa servante ! Qu'il m'advienne selon ta parole. »

12.1 Et elle reprit son travail de pourpre et d'écarlate puis l'apporta au prêtre. Et quand le prêtre le reçut, il l'a béni et dit: « Marie, le Seigneur Dieu a exalté ton nom et tu seras bénie parmi les générations de la terre. » ».

La pourpre et l'écarlate constituent un motif récurrent dans ce passage. Couleurs ambivalentes, elles possèdent des significations symboliques très différentes et parfois même opposées. Néanmoins, elles semblent, en l'occurrence, entretenir un rapport d'insistance entre elles.

15 Cf. *Exode* IV.

16 Cf. *Genèse* VI, 8.

Pendant que Marie confectionne le voile pour le temple, l'ange lui annonce la conception d'un enfant *ex deo*. Au IV^e siècle, Saint Augustin insista sur la parallélisme entre le *Verbum* et le *maritus*. Dans un de ses sermons, il présenta la conception comme une « union consommée sans souillures, où le mari est la parole et l'épouse est l'oreille »¹⁷. Au VI^e siècle, *l'Évangile arménien de l'Enfance* affirme « Le verbe de Dieu pénétra en elle par son oreille, et la nature intime de son corps animé fut sanctifiée et purifiée comme l'or dans le creuset¹⁸ ». La glose commenta très rapidement la fécondation de Marie par l'organe auditif. Cette attribution opposait ainsi Eve à Marie. Justin présentait Eve « recevant comme semence la parole du serpent, enfanta la désobéissance et la mort »¹⁹. Au XII^e siècle, l'Évangile apocryphe *Interrogatio Iohannis* précise que l'oreille de Marie est bien le réceptacle de la fécondation. L'Incarnation suivit immédiatement l'Annonciation et ce, grâce au Verbe, qui entra par l'oreille de la Vierge en même temps que le message de l'ange. C'est ce thème de la *conceptio per aurem* qui a donné lieu à des représentations très explicites, telles celle du tympan du portail nord de la Marienkirche à Würzburg, où on peut voir un enfant glisser de la bouche de Dieu le Père jusqu'à l'oreille de la Vierge Marie.

Ces divers commentaires laissent sous-entendre une simultanéité entre les paroles de l'ange et la conception divine. Ainsi, après le départ de l'ange, lorsque Marie reprend son tissage, elle est fécondée. Le voile tissé servira à séparer le Saint et le Saint des Saints²⁰. Or, le *Protévangile* ainsi que *Luc* associent la Vierge avec l'Arche d'Alliance. L'expression employée pour décrire le pouvoir du Très Haut sur Marie est « la puissance du Très Haut te couvrira de son ombre », une formule qui reprend explicitement la mystérieuse image qui clôt le Livre de *l'Exode* quand la shekinah, la nuée qui est l'esprit de Dieu couvre l'Arche de l'Alliance, « Alors la Nuée couvrit la tente de la rencontre et la gloire du Seigneur remplissait la demeure²¹ ». Comme Dieu était présent dans l'Arche de l'Ancienne Alliance, ainsi couvre-t-il l'Arche de la Nouvelle Alliance de son ombre toute puissante. Marie est le tabernacle qui renferme le futur Christ.

La pourpre, qui lui échut par le sort dans le temple, s'obtenait à partir du murex, coquillage très employé dans l'Antiquité. Le coquillage et l'eau –évoquée elle aussi– sont solidaires de la cosmologie aquatique et du symbolisme sexuel. La coquille, très tôt assimilée à l'organe féminin, était considérée comme favorable à la fécondité et symbolisait entre autre la naissance ou la résurrection²².

La pourpre, dérivé du coquillage, symbolise le flux menstruel. Le tissage de Marie, qui se

17 « *maritus sermo est et uxor auricula* » Augustin, Sermon 122 *In Natale Domini*, 7, P.L., 39, col.1991 cité par Odile Ricoux in *Christ Caniculaire*, thèse de doctorat, Nice, 1994, p.129.

18 E.A.E, 5,9. Ed. A de Santos Otero, p 360, cité par Odile Ricoux in *Christ Caniculaire*, thèse de doctorat, Nice, 1994, p.129.

19 Justin, *Dialogue avec Tryphon*, 195, P.G., 6, col. 414 cité par Odile Ricoux in *Christ Caniculaire*, thèse de doctorat, Nice, 1994, p.130.

20 Cf. *Ex.* XXVI, 31.

21 *Ex.* LX, 34.

22 Le mythe d'Aphrodite la fait naître dans une conque marine.

termine après le départ de l'ange représente le voile de l'hymen que celle-ci referme sur l'Annonce de l'ange et sur l'enfant qui deviendra Jésus. Son travail achevé, Marie le remet dans les mains du grand-prêtre, commanditaire de l'ouvrage et représentant du divin. Ce voile se referme ainsi sur l'enfant. Et lorsque celui-ci, crucifié, rendra l'esprit, le voile du Sanctuaire se déchirera²³. Il sera alors prêt pour une renaissance glorifiée. La conception du voile par Marie symbolise à la fois sa participation dans la conception de l'enfant²⁴ et la préservation de l'intégrité de l'hymen. Marie parvient ainsi, par son tissage, à préserver son hymen. La conception pourra s'affirmer virgine.

c) La Conception Virginale

Selon l'Eglise, Marie eut le privilège d'associer, en sa personne, la virginité et la maternité divine. Si la virginité de Marie lors de l'Annonciation peut être cautionnée²⁵, la virginité durant et après la naissance de Jésus restent suspectes. En se basant sur le texte des Evangiles, la virginité de Marie après la naissance de Jésus est difficile à défendre. *Luc* n'accorde à la virginité de Marie *post-partum* pas plus d'importance que *Matthieu*.

L'apparition des frères de Jésus en compagnie de sa mère dans les Synoptiques et l'importance de « Jacques, le frère du Seigneur » dans l'Eglise primitive de Jésus où Paul le rencontra²⁶, embarrassent aussi les défenseurs de la vie virginale de Marie. Origène et Grégoire de Nysse prétendirent que ces « frères » n'étaient autres que les enfants d'un premier mariage de Joseph. Ainsi, le mari sans âge de l'*Evangile* se métamorphosa-t-il en vieux veuf à la tête chenue. Saint Hilaire et Saint Ambroise ont accepté cette solution grecque mais Saint Jérôme bondit pour défendre Joseph. Il soutint, « lui, qui mérita d'être appelé le père de Dieu, demeura vierge ». Quant aux « frères », ils ne le furent qu'au « sens de parents », mais « pas par la nature » -c'est-à-dire cousins ou adeptes. Les Juifs, fit-on remarquer, disposaient d'un vocabulaire limité pour désigner la parenté et l'imprécision de la terminologie hébraïque influença *Marc* et *Luc* qui usèrent, en grec, du mot *adelphoi*, possédant un sens plus restrictif de « frères du même père et de la mère », «nés du même sein».

Les Evangiles ne sont donc guère explicites sur une éventuelle virginité continuelle de Marie. Mais il en va autrement dans les Evangiles Apocryphes. Ainsi, le *Protévangile de Jacques* demeure sans équivoque sur la virginité *post-partum* de Marie. Alors que *Luc* présentait la parturition de Marie dans l'intimité, le *Protévangile* écarte Joseph de l'événement. Joseph la laissa avec ses fils pour aller chercher une sage-femme. Il en rencontra une qui descendait de la montagne, lui demanda de venir assister Marie, tout en précisant « J'ai été désigné pour l'épouser, mais elle n'est pas ma femme, et elle a conçu du Saint-Esprit ». Il la conduisit jusqu'à la grotte enveloppée d'une obscure nuée qui se transforme en une vive lumière, bientôt adoucie par la naissance de l'enfant qui vient aussitôt « prendre le sein de sa

23 Cf. *Matthieu* XXVII,51.

24 Cf. *Hébreux* X, 20: Le voile est la chair du Christ.

25 Cf. *Luc* I,34, question de Marie à l'ange ; *Luc* I,35-37, conduite de Joseph.

26 Cf. *Galates* I, 19.

mère » (XIX,1-2). La sage-femme s'écrie qu'elle a « vu une chose inouïe », mais au sortir de la grotte elle croise Salomé, qui se montre sceptique et demande à examiner le corps de Marie, refusant de croire à l'accouchement d'une vierge. Salomé hurle aussitôt de douleur, sa main blasphématoire brûlée par le feu. Elle implore le pardon pour son incroyance, et sa main est restaurée dès qu'elle touche le nouveau-né.

Il est remarquable que ce soit le *Protévangile*, un écrit apocryphe, qui comporte tous les éléments qui fondent le concept de la virginité *post-partum* de Marie alors que le Catholicisme s'obstine à les trouver dans les Evangiles canoniques. Ainsi, la Marie du *Protévangile* est une jeune fille vouée au service divin, vierge et choisie pour porter le fils de Dieu. Elle doit épouser un vieillard qui a déjà des fils et qui se retire après la naissance de l'enfant, la laissant ainsi seule avec son fils lorsque les Mages vinrent les visiter.

Vierge-mère du seul Jésus, la Marie du *Protévangile* a toutes les qualités pour entrer dans le moule de la virginité continuelle. Ainsi, le *Protévangile* influença profondément la mentalité populaire et ecclésiastique. Même Clément d'Alexandrie (15) et Origène citèrent tous deux le *Protévangile de Jacques* en support à la conception virginale. L'ouvrage circulait donc parmi les lettrés au II^e siècle, sinon avant. Mais en dépit de son antiquité, ce texte ne fut jamais un sérieux candidats à l'inclusion dans le canon.

La condamnation du *Protévangile*, néanmoins, sema la confusion dans tout l'Occident chrétien. L'Orient l'accepta comme authentique²⁷ mais il ne fut pas traduit en latin avant le XVI^e siècle. En Occident, le *Protévangile de Jacques* et l'*Evangile du Pseudo-Thomas* furent combinés pour former deux ouvrages apocryphes: l'*Evangile selon le Pseudo-Matthieu* et l'*Histoire de la naissance de Marie*, tous deux rédigés en latin probablement au VIII^e ou IX^e siècle, avec des préfaces prêtées à Saint-Jérôme.

Le dogme de la virginité intégrale de Marie fut finalement proclamé en l'année 390, par le pape Sirice lors du premier concile de Constantinople. Cette virginité fut proclamée intégrale pendant et après la naissance du fils de Dieu.

27 Il existe en grec, éthiopien, et le plus ancien manuscrit est syrien.